

Commentaires sur le CR du Conseil Portuaire du 21/06/2024

Port de Saint Vaast La Hougue

Généralités : Merci d'annexer au CR les planches de présentation du Conseil.

Annexe : Les pages jointes en Annexe du présent CR sont celles qui devaient être jointes au CR du CP du 24/11/2023. Ce n'est pas la bonne pièce qui est jointe ! (voir notre document 20240402...)

Détails CR du 21/06 :

Page 2/6

- approbation du CR : voir commentaire sur l'annexe ci dessus.
- Point sur les travaux : *la Sybine* est en fait la **SEABIN**
 - *Une communication sur cet équipement sera faite prochainement aux usagers du port*
 - Au 04/11/2024 rien n'a été fait à ce sujet

Page 3/6

- *M. Lemaigen complète en indiquant que la table, les organeaux et l'échelle ont été posés.*
- L'échelle n'était pas encore posée lors de notre rencontre avec Florent Duloir, le 10/10/2024 !

Page 4/6

- *M. Doucet précise qu'un schéma des aires d'accueil des véhicules aménagés est en cours d'élaboration.*
- *Rajouter à la suite* : au niveau de l'agglomération.

Remarques et questions sur les documents du Conseil portuaire du 15/11/2024

Rapport partiel 2024

Occupations temporaires

Cotentin Nautic : la Concession de 2023 implique le changement du Roulève : Où en est on sur ce sujet ?

La Marina : lors de notre échange avec le Maître de port du 10/10/24, celui ci s'est engagé à vérifier si les conditions d'ouverture fixées par la concession étaient bien respectées, qu'en est il ?

Domaine économique

1^{er} tableau des navires visiteurs : les chiffres de la colonne 2023 sont ceux de 2022, **merci de corriger !**

Domaine technique

la liste des travaux réalisés en 2024 n'est pas cohérente avec les informations du Maître de port du 10/10.

Ainsi, le changement de platelages des pontons B et C n'est pas commencé à fin octobre

Le semi rigide n'est pas livré ni mis en service,

le changement des anodes des pieux est repoussé à 2025

les futurs réverbères ne seront pas commandés en 2024.

Budget Prévisionnel 2025

Les chiffres indiqués pour 2024 sont ceux du BP 2024, ainsi nous n'avons plus les chiffres de l'atterrissage 2024 et les informations associées !!!

Ceci est particulièrement crucial sur le sujet des amortissements :

Des matériels non livrés en 2024 apparaissent dans les amortissement de 2024, ces données sont caduques.

Transmettre en novembre 2025 les chiffres du BP2024 construit en septembre 2023 est de la non information !

Subventions : merci de nous indiquer les subventions réelles perçues pour l'exercice 2024 ?

Investissements : merci de nous indiquer les montants des différents postes d'investissement réalisés en 2024 ?

Prévoir une information en CP sur le mode futur du financement du dragage, car les provisions associées disparaissent au profit d'une ligne d'entretien d'infrastructure « frais service Dragage ». En sus, nous ne comprenons pas la suppression totale des provisions associées à ce Dragage car ce ne seront pas des agents SPL qui procéderont au curage à la pelleuse des bords de quai, à la mise en place des canalisations et des bassins...ni aux dossiers et études nécessaires le cas échéant. Il restera toujours des commandes à passer ! Comment celles ci sont/seront provisionnées ?

Anodes des pieux : le budget était jusqu'à présent de 15.000 €, cette fois ci nous avons 2 campagnes annuelles de 15k€ chacune : à justifier ?

Prévoir une présentation des coûts des travaux sur les vérins des portes du bassins (Cf. notre demande du 10/10/2024 au maître de port)

Traitement des déchets : Ce poste passe de 4 923€ en 2023 à 8 000€ en BP24 et 25, pourquoi ? qu'en est il exactement ?

Frais de personnel : une nouvelle ligne « *équipe technique SVT/IC* » apparaît, merci d'expliquer de quoi il s'agit ?

Augmentation des coûts de personnel entre BP24 et BP25 de 17 % à expliquer ?

Charges de personnel commun SVT non lissée avec 2023 : 68,9 k€, BP24 : 80k€, BP25 : 70k€
Expliquer ces variations d'une années à l'autre ?

Provisions :

Le solde des provisions SVT (provisions – reprises) varie beaucoup depuis le dernier dragage comme suit :

2020 : + 171 371€, 2021 : +82 000€, 2022 : +51 675€, 2023 : -16 675€, BP2024 : +55 000€, BP2025 : -30 000. Ces variations nécessitent une explication SVP ?